

*L'histoire des arts : d'un enseignement optionnel à un enseignement obligatoire*

## Histoires des arts

*Enseignant en lycée et formateur d'enseignants de collège, J.-M. Fouilloux resitue l'histoire des arts dans le contexte des enseignements artistiques. Une mise en perspective qui permet d'en préciser les enjeux.*

---

**Lycée Guist'hau, Nantes [44]**

Propos recueillis par J. Perru auprès de J.-M. Fouilloux, professeur d'éducation musicale

---

**A**vant de faire l'objet d'un nouvel enseignement, l'histoire des arts est déjà un enseignement artistique qui est proposé dans de trop rares lycées. Comment celui-ci est-il susceptible d'évoluer et de s'articuler avec ces futures dispositions ? Et peut-il inspirer certains projets ? Antérieurement à la réforme du 28 août 2008, il existe, depuis 1993, en seconde, un enseignement de détermination d'histoire des arts de trois heures hebdomadaires, permettant à l'élève de choisir ou non, ou de poursuivre, à raison de cinq heures hebdomadaires, cet enseignement obligatoire en filière littéraire. Dans les autres séries, il s'agit d'une option facultative dont les points obtenus au-dessus de la moyenne sont ajoutés aux résultats du baccalauréat.

### **La reconfiguration des enseignements artistiques ?**

À la rentrée 2009, le BOEN d'organisation de l'histoire des arts modifie la donne. En première et terminale, les deux options facultatives et de spécialité demeurent à l'identique. En seconde, l'ancien enseignement de détermination de trois heures hebdomadaires devient une option, qu'il s'agisse des arts plastiques, du cinéma-audiovisuel, des arts du cirque ou de l'histoire des arts. En effet, en seconde, pourra être proposé un

enseignement d'exploration d'une heure et demie dans six domaines artistiques, soit : arts de l'espace, arts du langage, arts du quotidien, arts du son, arts du spectacle vivant et arts du visuel. Ces domaines, qui ne recourent pas les anciens champs artistiques, les rassemblent différemment, voire les renomment. À la rentrée 2010, un élève de seconde pourrait donc, pour peu que son lycée lui en offre la possibilité, cumuler, par exemple, une heure et demie d'option histoire des arts et trois heures en arts du son d'enseignement d'exploration. On pourrait alors retrouver la configuration antérieure.

### **L'option histoire des arts à la croisée des arts**

Non destinée à former des spécialistes, l'option histoire des arts ne consiste pas en des pratiques artistiques, mais en une mise en perspective historique de l'ensemble de ces pratiques. Pluridisciplinaire, cette option est enseignée, au lycée Guist'hau, par cinq professeurs dont un d'arts plastiques et un de musique, mais aussi de philosophie et d'histoire, lesquels élaborent une progression commune à partir d'un programme national. Les professeurs concernés valident les compétences par une procédure de certification. Jean-Martial Fouilloux traite non seulement la musique, mais aussi la danse et le théâtre, tandis que le professeur de philosophie

aborde le cinéma et l'architecture. Pour les évaluations, trois enseignants, le plus souvent, corrigent un même devoir. Les élèves tiennent un journal de bord où ils consignent comptes rendus de spectacles, impressions de visites de musées, recherches personnelles. Il s'agit donc d'une approche des œuvres de l'ordre du commentaire qui conduit à en présenter une, à réaliser un dossier à son sujet, dans l'optique de l'évaluation orale, à rendre compte d'une démarche artistique, etc. Les compétences développées consistent à contextualiser, sur les plans historique, politique et religieux, une œuvre d'art, à la relier à une théorie esthétique, à mettre en relation divers modes d'expression artistique contemporains.

## Prévoir des ponts vers l'histoire des arts en intégrant des repères qui puissent s'articuler au reste de l'enseignement.

Cet enseignement peut ensuite prédisposer un élève à être conservateur ou à exercer un métier de diffusion artistique. Chronologiquement organisé, le programme de chaque année se découpe en périodes historiques qui sont envisagées selon divers arts. La Renaissance, par exemple, voit converger l'étude de la chanson polyphonique, d'un château de la Loire et de la perspective. S'il leur arrive de travailler sur des documents iconographiques, audiovisuels, voire numériques, les élèves sont, le plus souvent possible, mis en contact direct avec les œuvres originales. Dans l'académie de Nantes, hormis les candidatures libres au baccalauréat, quatre lycées seulement proposent actuellement l'histoire des arts en enseignement de détermination et, dans la région nantaise, Guist'haud est l'unique lycée public qui dispense cette option dite "lourde". Mais son programme peut constituer une source d'inspiration pour des projets en histoire des arts en tant qu'enseignement obligatoire en lycée, et ce d'autant plus qu'il croise précisément les arts<sup>1</sup>. Ainsi, l'étude des arts au tournant du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> siècles pourrait être exploitée à différents niveaux, puisque, en termes de périodes historiques, le XIX<sup>e</sup> est au programme en première et le XX<sup>e</sup> au programme en terminale (voir ci-contre).

### L'histoire des arts au collège et le croisement des regards

A priori, l'enseignement optionnel de l'histoire des arts est préservé. Le nouvel enseignement obligatoire,

commun cette fois à tous les établissements, répond à une autre logique, puisqu'il s'agit de l'intégrer à d'autres disciplines. Au premier rang, les enseignants d'arts plastiques et d'éducation musicale de collège consacreront la moitié de leur enseignement à l'histoire des arts, non pas selon un schéma de juxtaposition, mais de superposition. Lors de la conception des séquences, il s'agit en effet de prévoir des ponts vers l'histoire des arts, en intégrant des repères qui puissent s'articuler au reste de l'enseignement, afin que l'élève se constitue un bagage qui sera évalué au brevet national des collèges. L'évaluation au brevet pourrait prendre la forme d'un entretien mené par un professeur d'enseignement général et un d'enseignement artistique, à partir, par exemple, d'un dossier présenté et soutenu par l'élève. Ce dispositif s'inspire plus ou moins des TPE de première. À chaque rentrée, l'équipe pédagogique s'accordera sur les points forts à aborder en histoire des arts à chaque niveau de classe de collège, avec une grande latitude laissée à l'établissement dans les choix et les modes d'approche. Moins standardisé que le cadre européen des langues ou le B2i, cet enseignement incite à une culture transdisciplinaire, dans un cadre non contraint, selon une chronologie ample, puisque les périodes embrassent de un à plusieurs siècles, avec de larges circonvolutions autour des thèmes et domaines proposés. L'idée majeure est d'aborder des thématiques, et non des esthétiques, comme en lycée où les cours d'histoire et de français sont déjà les lieux de découverte de courants, sensibilités et mouvements artistiques. Actuellement, un groupe de réflexion

### Le tournant du XIX<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle

#### Extrait du programme annuel indicatif de l'enseignement de spécialité histoire des arts en première

Art et artisanat : de la Sécession au Bauhaus

Vienne 1900 : les peintres de la Sécession, le fauvisme  
L'architecture au tournant du XX<sup>e</sup> siècle : l'architecture des ingénieurs, la Ring Strasse, l'Art Nouveau, le béton

La naissance de la photographie  
L'École de Chicago

Pluralisme et complexité de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle  
Les apports du XIX<sup>e</sup> : langage, orchestration, pratiques musicales

L'amorce d'un nouveau langage : Debussy, Mahler, Scriabine

La recherche de nouvelles inspirations : Espagne, Asie, Russie

La naissance du jazz

La naissance du cinéma : le son du cinéma au début du XX<sup>e</sup> siècle



prépare des séquences à destination des professeurs de collège et de lycée. Sur le site de l'académie de Nantes, chaque discipline est encouragée à développer des projets qui intègrent un volet dévolu à l'histoire des arts sous forme d'un encadré. Par exemple, le thème du paysage pourrait fédérer histoire-géographie et SVT, ainsi qu'arts plastiques à propos du land art.

## L'art comme vision du monde ou action sur le monde ?

Il est toutefois regrettable que la rencontre avec l'œuvre oubliée, au-delà des deux dimensions fondamentales du temps et de l'espace dans lesquelles celle-ci s'inscrit, l'implication du corps. En effet, comparé à une seule approche intellectuelle et sensible, l'engagement physique dans des pratiques artistiques est le plus apte à favoriser la rencontre avec le patrimoine artistique. C'est par exemple le cas de la musique concrète où l'espace même génère l'expérimentation de l'œuvre. En terminale, John Cage, qui figure cette année en musique au programme du baccalauréat, travaille sur le hasard, le bruit et l'environnement, en mêlant philosophie orientale, musique et littérature sous forme de happenings. Dans le prolongement de ce musicien, l'invention d'univers sonores équivalents de la part des élèves offre alors une immersion plus profonde. Fut-elle sensible, la

rencontre avec l'œuvre doit donc ne pas négliger l'expérience corporelle, particulièrement fondamentale à la préadolescence et à l'adolescence, qui évite de se situer uniquement sur le registre de la distanciation.

## Autour d'un opéra baroque au lycée

Un DVD est en cours de réalisation autour de l'opéra *Pyrame et Thisbé*<sup>2</sup>, de François Francœur et François Rebel, récemment redécouvert par le centre baroque Stradivaria dirigé par Daniel Cuiller, et installé à Rezé. Adaptée d'un passage des *Métamorphoses* d'Ovide, cette œuvre, créée en 1726 et reprise en 2007 à l'opéra de Nantes, ouvre à de multiples exploitations pédagogiques, d'ordres historique, lyrique et littéraire, concernant l'expression des passions, la transposition musicale d'une œuvre littéraire, la réécriture d'un mythe jusqu'au *Roméo et Juliette* de Shakespeare, etc. Le maître d'œuvre de ce DVD qui sortira en 2011 et sera édité par le SCÉRÉN est le CRDP de Nantes. Pouvant s'inscrire dans le programme de seconde et dans les thématiques "arts, corps, expressions" et "arts, contraintes, réalisations", ce projet se propose, entre autres, d'offrir des pistes pour faciliter la mise en pratique de l'histoire des arts. Mais dans quel esprit ? Un important travail de formation est donc en œuvre. Il est d'ailleurs à noter que le programme de lycée spécifie, à la différence de celui du collège, des champs anthropologique, historique et social, technique et esthétique, qui se combinent aux thématiques<sup>3</sup>. La mise en œuvre de l'histoire des arts doit se fonder non seulement sur le contexte et les ressources de tel établissement et ses partenariats culturels, mais aussi sur la culture artistique spécifique et sur les passions personnelles de ses enseignants, dans les limites du cadre de l'histoire des arts. Or, la culture du programme est telle dans le système éducatif français qu'il est inhabituel, en dehors de tel ou tel atelier, que l'on fasse appel aux élans des enseignants vers tel ou tel art de manière subjective. Charge à eux d'inventer les modalités susceptibles de faire partager leur passion sans exclure pour autant leurs connaissances disciplinaires. Un défi d'envergure à condition que, dans le même temps, les pratiques artistiques ne soient pas réduites à la portion congrue et que leur financement ne soit pas revu à la baisse. □

1. Au sein de l'ouvrage *Pour enseigner l'histoire des arts*, chroniqué dans le Livr'échange de ce numéro, Véronique Vanier, dans un article intitulé "Un premier pas : l'enseignement optionnel de l'histoire des arts", souligne, à propos de la généralisation de l'enseignement de l'histoire des arts, "l'enjeu de la reconnaissance d'une culture historique commune et en construction".

2. *Pyrame et Thisbé*, tragédie lyrique en cinq actes et un prologue de François Francœur et François Rebel sur un livret de Jean-Louis Ignace de La Serre, représentée pour la première fois en 1726 et remaniée en 1740, 1759 et 1771.

3. "L'HDA, convergence vers une culture humaniste", article d'*Échanger* de la thématique "Enseigner l'histoire des arts".